

Scanner : « L'avenir du GIE ne dépend pas de la clinique »

🕒 2 min



Face à l'inquiétude de la CGT Santé devant le coût de fonctionnement du GIE, l'administrateur balaie toute polémique : la structure qui gère le scanner n'a jamais été aussi efficace.

B ranle-bas de combat à la CGT Santé : lors d'une conférence de presse de rentrée, le syndicat s'alarme du coût du maintien du GIE, le groupement

d'intérêt économique public privé qui gère le scanner, et cela alors que l'un des partenaires du GIE, la clinique de Gascogne, n'a plus d'activité.

Pour un GIE 100 % public

« Le GIE, aujourd'hui, est géré par un administrateur qui coûte 100 000 € par an à l'hôpital d'Auch, proteste Benoît Daussat, représentant de la CGT. Quand on sait qu'on est en déficit structurel à l'hôpital d'Auch, et qu'on va sûrement demander au personnel de faire des efforts inacceptables, nous pensons que cet argent pourrait sortir du déficit, si le GIE était géré par un directeur de l'hôpital. » Le syndicat ne comprend pas que le GIE perdure après la disparition de la clinique. Mis en place au moment du renouvellement du matériel d'imagerie médicale de l'établissement de santé, voilà 3 ans presque jour pour jour, le GIE devait régler des différends tenaces entre les utilisateurs du scanner : hôpital, clinique et groupement d'opérateurs privés. « Nous ne sommes plus dans cette situation, et nous ne comprenons pas qu'elle perdure. On demande que le GIE soit géré par l'hôpital d'Auch. »

Clinique « zombie »

Sauf que dans les faits, la situation n'a pas encore changé, explique Jean-Pierre Belmas, l'administrateur du GIE. « La structure de la clinique de Gascogne, même si elle ne travaille plus, existe toujours du point de vue juridique, et nous avons des contraintes juridiques précises ! » Il faut encore que le liquidateur judiciaire règle les comptes entre actifs et passifs, et que le tribunal de commerce reçoive son rapport, la clinique a toujours une existence artificielle, « et je ne suis pas censé faire n'importe quoi ! ». Même discours à l'hôpital, où la directrice, Sylvie Lacarrière déclare : « Tant que la clinique n'est pas complètement liquidée, elle est représentée par son liquidateur : Maître Leray. Aussi, le GIE continue d'exister et de fonctionner sous son format actuel. »

L'ARS est très vigilante sur les modalités du partenariat privé-public qui régit le GIE, « mais il faut arrêter d'opposer les deux ! ». Loin de mettre le GIE en

difficulté, comme Jean-Pierre Belmas l'avait pensé à l'annonce de la mise en liquidation, la disparition de la clinique de Gascogne voit les chiffres du GIE s'améliorer. « La structure assure la continuité de l'offre de soins dans le département. L'évolution, car il y aura une évolution, va se faire à son rythme. »

Et d'abord parce que le GIE ne dépendait pas de la seule clinique. L'offre de soins n'était pas ouverte aux seuls patients de la clinique. « 30 % de notre patientèle vient de départements extérieurs, poursuit Jean-Pierre Delmas, pour rentabiliser ces outils qui coûtent très cher et assurer l'offre de soins. » Le GIE connaît une croissance à deux chiffres chaque année de son chiffre d'affaires. « Nous obtenons un équilibre financier : nous ne coûtions rien à l'hôpital, qui trouve son retour d'investissement. Mais le GIE va et doit évoluer ! »

Marc Centene

« Le GIE ne coûte rien à l'hôpital, mais il doit et va évoluer »